

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg  
Nombre d'élus : 19  
Élus : 19  
En fonction : 19  
Présents : 17

**Commune de MOMMENHEIM**  
**Délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 12 novembre 2025**  
Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Alain BIETH - Mme Florence GUTH  
M. Jean-Luc GWISS - Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG  
Mme Agnès KAMMERRER - M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN  
Mme Anne-Sophie LEMMEL -- M. Gérard MITTELHAEUSER – Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER  
Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- M. Stewe FUHRMANN avec pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER
- M. Eric MULLER avec pouvoir à M. Francis WOLF

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

**4. DECISION MODIFICATIVE N°1 : ALIMENTATION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE  
« LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS » PAR LE BUDGET PRINCIPAL.**

Rapporteur : Jeannot KLEIN

Dans le cadre de la création du lotissement « la Clé des Champs » validé par le Conseil municipal du 14 octobre 2025 dans sa délibération n°3 ainsi que la décision de création d'un budget annexe relatif audit lotissement dans sa délibération n°4, le Conseil municipal est amené à pourvoir le budget primitif du budget annexe.

Les fonds alimentant le budget annexe « Lotissement la Clé des Champs » sont issus de la section d'investissement du budget principal ;

Pour ce faire, un montant de 60 000 € sera viré du compte 2131 vers le compte 276342.

Désignation	Dépenses (1)		Recelettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2131-LOT CLE DES CHA : LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-276342-LOT CLE DES CHA : LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

*Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,*

- **VALIDE** la décision modificative n°1 de virement, au sein de la section d'investissement dans le sens « Dépenses » d'un montant de 60 000,00 € du compte 2131 sur le compte 276342.
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document y afférent.

*La délibération est adoptée par 18 voix « POUR » et 1 abstention (Stewe FUHRMANN).*

Pour extrait conforme.

Le Maire, Francis WOLF.



Le (la) secrétaire de séance,  
M. Gérard MITTELHAEUSER,  
Adjoint au maire.


